

N'OUBLIEZ PAS :

- le doudou et la tétine
- les couches
- des mouchoirs à jeter
- les biberons prêts à être reconstitués (si besoin)
- les petits pots de légumes ou de fruits (si besoin)

Pour les 3 formules d'accueil :

Une facture vous est adressée à votre domicile

PAIEMENT à la REGIE MUNICIPALE POUR L'ENFANCE ET LES LOISIRS

Mairie de Barentin
Rue Jacques Offenbach
76360 BARENTIN

Tél : 02.32.94.90.22

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA REGIE

du LUNDI au VENDREDI	9 H 00 à 12 H 00	14 H 00 à 17 H 00
SAMEDI (de Septembre à Juin)	9 H 00 à 12 H 00	Fermée pendant les congés scolaires

Halte Garderie Municipale



Barentin

LES LUTINS

**10 bis rue Saint-Hélier
76360 BARENTIN**

Tél : 02.35.91.21.01

**Un personnel diplômé : Odile, Nathalie, Marie Josée, Corinne
accueille les enfants :**

- de 2 mois ½ à 3 ans ½ en période scolaire
- de 2 mois ½ à 5 ans le mercredi et pendant les congés scolaires

INSCRIPTIONS

Sur rendez-vous le **Mardi matin**

-Documents à fournir :

- dernier avis d'imposition
- justificatif de domicile
- n° d'allocataire CAF
- livret de famille
- carnet de santé
- certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter la halte
- ordonnance autorisant le personnel à administrer un antipyrétique contre la fièvre: paracétamol
- attestation d'assurance : responsabilité civile

ADAPTATION

Le parent reste ½ h avec l'enfant puis l'enfant vient 1 h puis 2 et 3 h avant de rester en journée continue

TARIFS

Le tarif horaire :

Identique à celui pratiqué par les autres haltes et conforme à la réglementation de la CAF. Chaque tarif est individualisé en fonction des revenus de la famille et du nombre d'enfants.

- Une majoration de 50 % est appliquée aux familles non Barentinoises

3 FORMULES D'ACCUEIL

-Accueil horaire :

↳ limité à 3 heures par jour

du LUNDI – au – VENDREDI

de 8 h 45 à 11 h 45 ou de 13 h 45 à 16 h 45

⇒ 1, 2 ou 3 heures sont facturées.

⇒ Toute heure commencée est due.

-Journées continues :

↳ limitées à 1 par semaine

du LUNDI – au – VENDREDI

De 8 h 45 à 17 h

⇒ 8 heures sont facturées

-5 places réservées « formule crèche » :

du LUNDI – au – VENDREDI

De 8 h 30 à 17 h 30

⇒ 9 heures sont facturées

RESERVATIONS

Conseillées pour l'accueil horaire : matin ou après midi
Obligatoires pour les journées continues

Limitées à 2 réservations à l'avance

(1 journée continue + un matin ou un après midi)

Le nombre de places étant limité il est indispensable d'annuler la réservation **avant 9h30** si l'enfant ne peut venir